

LES VÊTEMENTS DE SPORT GILDAN INC.
ÉTATS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS DE LA SITUATION FINANCIÈRE
(en milliers de dollars US) – non audité

	29 mars 2020	29 décembre 2019
Actifs courants		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	505 085 \$	64 126 \$
Créances clients (note 4)	344 601	320 931
Stocks (note 5)	1 188 209	1 052 052
Charges payées d'avance, acomptes et autres actifs courants	65 926	77 064
Total des actifs courants	2 103 821	1 514 173
Actifs non courants		
Immobilisations corporelles	981 141	994 980
Actifs au titre de droits d'utilisation	80 403	73 539
Immobilisations incorporelles (note 6)	304 881	383 864
Goodwill (note 6)	206 636	227 865
Impôt sur le résultat différé	11 135	9 917
Autres actifs non courants	6 887	6 732
Total des actifs non courants	1 591 083	1 696 897
Total des actifs	3 694 904 \$	3 211 070 \$
Passifs courants		
Créditeurs et charges à payer	342 602 \$	406 631 \$
Impôt sur le résultat à payer	367	1 255
Partie courante des obligations locatives (note 9 d))	15 844	14 518
Dividendes à payer	30 251	—
Total des passifs courants	389 064	422 404
Passifs non courants		
Dette à long terme (note 7)	1 550 000	845 000
Obligations locatives (note 9 d))	72 478	66 982
Autres passifs non courants	40 608	42 190
Total des passifs non courants	1 663 086	954 172
Total des passifs	2 052 150	1 376 576
Capitaux propres		
Capital social	173 849	174 218
Surplus d'apport	29 831	32 769
Résultats non distribués	1 475 754	1 628 042
Cumul des autres éléments du résultat global	(36 680)	(535)
Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires de la Société	1 642 754	1 834 494
Total des passifs et des capitaux propres	3 694 904 \$	3 211 070 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

LES VÊTEMENTS DE SPORT GILDAN INC.
ÉTATS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS DU RÉSULTAT NET
ET DU RÉSULTAT GLOBAL

(en milliers de dollars US, sauf les données par action) – non audité

	Périodes de trois mois closes les	
	29 mars 2020	31 mars 2019
Ventes nettes (note 15)	459 103 \$	623 935 \$
Coût des ventes	352 557	463 195
Bénéfice brut	106 546	160 740
Charges de vente et charges générales et administratives	73 948	92 989
Perte de valeur des créances clients (note 4)	20 752	24 423
Coûts de restructuration et autres coûts connexes à des acquisitions (note 8)	10 185	10 600
Dépréciation du goodwill et des immobilisations incorporelles (note 6)	93 989	—
Résultat opérationnel	(92 328)	32 728
Charges financières, montant net (note 9 b))	7 859	9 132
Bénéfice (perte) avant l'impôt sur le résultat	(100 187)	23 596
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	(892)	868
Bénéfice net (perte nette)	(99 295)	22 728
Autres éléments du résultat global, après déduction de l'impôt sur le résultat connexe (note 11)		
Couvertures de flux de trésorerie	(36 145)	5 805
Résultat global	(135 440) \$	28 533 \$
Bénéfice (perte) par action (note 12)		
De base	(0,50) \$	0,11 \$
Dilué	(0,50) \$	0,11 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

LES VÊTEMENTS DE SPORT GILDAN INC.
ÉTATS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES
Périodes de trois mois closes les 29 mars 2020 et 31 mars 2019
(en milliers ou en milliers de dollars US) – non audité

	Capital social		Surplus d'apport	Cumul des autres éléments du résultat global	Résultats non distribués	Total des capitaux propres
	Nombre	Montant				
Solde au 29 décembre 2019	199 012	174 218 \$	32 769 \$	(535) \$	1 628 042 \$	1 834 494 \$
Rémunération fondée sur des actions	—	—	(2 938)	—	—	(2 938)
Actions émises aux termes du régime d'achat d'actions des membres du personnel	14	375	—	—	—	375
Actions rachetées à des fins d'annulation	(843)	(744)	—	—	(22 472)	(23 216)
Dividendes déclarés	—	—	—	—	(30 521)	(30 521)
Transactions avec les actionnaires de la Société comptabilisées directement dans les capitaux propres	(829)	(369)	(2 938)	—	(52 993)	(56 300)
Couvertures de flux de trésorerie (note 11)	—	—	—	(36 145)	—	(36 145)
Bénéfice net (perte nette)	—	—	—	—	(99 295)	(99 295)
Résultat global	—	—	—	(36 145)	(99 295)	(135 440)
Solde au 29 mars 2020	198 183	173 849 \$	29 831 \$	(36 680) \$	1 475 754 \$	1 642 754 \$
Solde au 30 décembre 2018	206 732	159 858 \$	32 490 \$	3 382 \$	1 740 342 \$	1 936 072 \$
Ajustements relatifs à l'adoption de nouvelles normes comptables	—	—	—	—	(1 155)	(1 155)
Solde ajusté au 31 décembre 2018	206 732	159 858	32 490	3 382	1 739 187	1 934 917
Rémunération fondée sur des actions	—	—	4 639	—	—	4 639
Actions émises aux termes du régime d'achat d'actions des membres du personnel	11	374	—	—	—	374
Actions émises à l'exercice d'options sur actions	315	8 936	(2 855)	—	—	6 081
Actions rachetées à des fins d'annulation	(876)	(676)	—	—	(30 361)	(31 037)
Dividendes déclarés	—	—	—	—	(27 859)	(27 859)
Transactions avec les actionnaires de la Société comptabilisées directement dans les capitaux propres	(550)	8 634	1 784	—	(58 220)	(47 802)
Couvertures de flux de trésorerie (note 11)	—	—	—	5 805	—	5 805
Bénéfice net	—	—	—	—	22 728	22 728
Résultat global	—	—	—	5 805	22 728	28 533
Solde au 31 mars 2019	206 182	168 492 \$	34 274 \$	9 187 \$	1 703 695 \$	1 915 648 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

LES VÊTEMENTS DE SPORT GILDAN INC.
TABLEAUX CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE
(en milliers de dollars US) – non audité

	Périodes de trois mois closes les	
	29 mars 2020	31 mars 2019
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles		
Bénéfice net (perte nette)	(99 295) \$	22 728 \$
Ajustements visant à rapprocher le bénéfice net et les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles (note 13 a))	121 369	46 277
	22 074	69 005
Variations des soldes hors trésorerie du fonds de roulement		
Créances clients	(26 146)	(76 951)
Impôt sur le résultat	(922)	(442)
Stocks	(128 882)	(67 160)
Charges payées d'avance, acomptes et autres actifs courants	13 890	(761)
Créditeurs et charges à payer	(89 444)	(28 888)
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	(209 430)	(105 197)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Achat d'immobilisations corporelles	(20 715)	(19 789)
Achat d'immobilisations incorporelles	(4 923)	(3 042)
Acquisitions d'entreprises	—	(1 300)
Produit tiré de la sortie d'immobilisations corporelles	61	269
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(25 577)	(23 862)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Augmentation des montants prélevés aux termes des facilités de crédit bancaire à long terme	705 000	219 000
Païement au titre des obligations locatives	(4 188)	(3 239)
Dividendes versés	—	(27 859)
Produit tiré de l'émission d'actions	338	6 418
Rachat et annulation d'actions	(23 216)	(31 037)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	677 934	163 283
Incidence des variations des cours de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie libellés en devises	(1 968)	99
Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de la période	440 959	34 323
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période	64 126	46 657
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période	505 085 \$	80 980 \$
Sommes versées en trésorerie au cours de la période au titre de ce qui suit (comprises dans les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles)		
Intérêts	8 934 \$	8 798 \$
Impôt sur le résultat, déduction faite des remboursements	1 384	1 523

Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie (note 13).

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS (NON AUDITÉ)

Pour la période close le 29 mars 2020

(Les montants des tableaux sont en milliers ou en milliers de dollars américains, sauf les données par action, à moins d'indication contraire)

1. ENTITÉ PRÉSENTANT L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les Vêtements de Sport Gildan Inc. (la « Société » ou « Gildan ») est située au Canada et a été constituée en société en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. La Société a pour principale activité commerciale la confection et la vente de vêtements de sport, d'articles chaussants et de sous-vêtements. L'exercice de la Société prend fin le dimanche le plus près du 31 décembre de chaque année.

Le siège social de la Société est situé au 600, boulevard de Maisonneuve Ouest, bureau 3300, Montréal (Québec). Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités au 29 mars 2020 et pour la période de trois mois close à cette date comprennent les comptes de la Société et de ses filiales. La Société est une entité ouverte inscrite à la Bourse de Toronto et à la Bourse de New York sous le symbole GIL.

2. BASE D'ÉTABLISSEMENT

a) Déclaration de conformité

Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités ont été établis conformément à la Norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire*, publiée par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités doivent être lus en parallèle avec les états financiers consolidés audités de la Société pour l'exercice 2019. La Société a utilisé les mêmes méthodes comptables dans la préparation des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités que celles décrites à la note 3 afférente à ses plus récents états financiers consolidés annuels, à l'exception de l'adoption de nouvelles normes en vigueur depuis le 30 décembre 2019 comme le décrivent la note 2 d) plus loin.

La publication des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités a été approuvée par le conseil d'administration de la Société en date du 29 avril 2020.

b) Caractère saisonnier des activités

Les ventes nettes de la Société sont soumises à des variations saisonnières. Les ventes nettes sont historiquement les plus élevées aux deuxième et troisième trimestres. Toutefois, pour l'exercice 2020, la Société ne s'attend pas à ce que les ventes nettes suivent les tendances passées en raison de l'incidence de la pandémie de maladie à coronavirus (la « COVID-19 »).

c) Secteurs opérationnels

La Société gère ses activités comme un secteur opérationnel à présenter.

d) Première application de nouvelles normes comptables et interprétations pour la période de présentation de l'information financière

Le 30 décembre 2019, la Société a adopté les nouvelles modifications suivantes :

Modifications à l'IFRS 3, Regroupements d'entreprises

En octobre 2018, l'IASB a publié des modifications à l'IFRS 3, *Regroupements d'entreprises*. Les modifications clarifient la définition d'une entreprise afin d'aider les entités à déterminer si une opération doit être comptabilisée comme un regroupement d'entreprises ou comme une acquisition d'actifs. Les modifications s'appliquent aux regroupements d'entreprises pour lesquels la date d'acquisition est égale ou postérieure au début de la première période de présentation de l'information financière annuelle ouverte à compter du 1^{er} janvier 2020 et s'appliquent prospectivement. Compte tenu de l'application prospective de ces modifications, leur adoption n'a pas eu d'incidence sur les états financiers consolidés de la Société.

3. NORMES COMPTABLES NOUVELLES ET MODIFIÉES ET INTERPRÉTATIONS N'AYANT PAS ENCORE ÉTÉ APPLIQUÉES

Modifications à l'IAS 1, Présentation des états financiers

Le 23 janvier 2020, l'IASB a publié des modifications à portée restreinte à l'IAS 1, *Présentation des états financiers*, afin de clarifier la manière de classer la dette et les autres passifs en tant que passifs courants ou non courants. Les modifications (qui touchent seulement la présentation des passifs dans l'état de la situation financière) clarifient que le classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants doit être fonction des droits qui existent à la fin de la période de présentation de l'information financière de différer le règlement du passif pour au moins douze mois et indiquent explicitement que seuls les droits qui existent à la fin de la période de présentation de l'information financière influent sur le classement d'un passif; clarifient que le classement n'est pas touché par les attentes quant à l'exercice du droit de l'entité de différer le règlement du passif; et précisent que par règlement on entend le transfert à l'autre partie d'éléments de trésorerie, d'instruments de capitaux propres, d'autres actifs ou de services. Les modifications sont en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2022 et doivent être appliquées de façon rétrospective. Une application anticipée est permise. La Société évalue actuellement l'incidence de ces modifications sur ses états financiers consolidés.

4. CRÉANCES CLIENTS

	29 mars 2020	29 décembre 2019
Créances clients	372 453 \$	328 115 \$
Correction de valeur pour pertes de crédit attendues	(27 852)	(7 184)
	344 601 \$	320 931 \$

Au 29 mars 2020, les créances clients traitées aux termes d'un contrat d'achat de créances s'élevaient à 77,3 millions de dollars (141,0 millions de dollars au 29 décembre 2019). Le contrat d'achat de créances, qui permet la vente de créances clients d'un maximum de 175 millions de dollars à la fois, vient à échéance le 22 juin 2020, sous réserve de prorogations annuelles. La Société conserve les responsabilités liées au traitement de créances client, y compris le recouvrement, mais ne conserve aucun risque de crédit relativement à toute créance client qui a été vendue. La différence entre la valeur comptable des créances vendues aux termes du contrat et la contrepartie en trésorerie reçue au moment du transfert s'élevait à 0,5 million de dollars (0,7 million de dollars en 2019) pour la période de trois mois close le 29 mars 2020, et a été comptabilisée dans les charges bancaires et autres charges financières.

L'évolution de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues à l'égard des créances clients se présente comme suit :

	Périodes de trois mois closes les	
	29 mars 2020	31 mars 2019
Correction de valeur pour pertes de crédit attendues à l'ouverture de la période	(7 184) \$	(7 547) \$
Perte de valeur des créances clients	(20 752)	(24 423)
Radiation de créances clients	84	2
Correction de valeur pour pertes de crédit attendues à la clôture de la période	(27 852) \$	(31 968) \$

Perte de valeur des créances clients

La perte de valeur des créances clients pour la période de trois mois close le 29 mars 2020 est principalement attribuable à une augmentation de l'estimation des pertes de crédit attendues due à la détérioration du contexte économique causée par la pandémie de COVID-19. La perte de valeur des créances clients pour la période de trois mois close le 31 mars 2019 était principalement composée d'une charge de 21,7 millions de dollars se rapportant à la mise sous séquestre et à la liquidation de l'un des clients de la distribution de la Société aux États-Unis.

4. CRÉANCES CLIENTS (suite)

Pour déterminer la correction de valeur pour pertes de crédit attendues, la Société applique la méthode simplifiée selon l'IFRS 9, *Instruments financiers*, et calcule les pertes de crédit attendues selon les pertes de crédit attendues pour la durée de vie. La Société a élaboré une matrice de calcul, qui distingue ses clients en fonction de leurs caractéristiques économiques et attribue des taux au titre des pertes de crédit attendues en fonction du nombre de jours dont les créances clients sont en souffrance. Les taux au titre des pertes de crédit attendues sont fondés sur l'historique des pertes de crédit de la Société, ajusté en fonction de facteurs prospectifs du contexte économique. Dans la foulée de la pandémie de COVID-19, la matrice de calcul de la Société a été ajustée, car l'historique ne reflétait pas les conditions actuelles du marché, notamment les incertitudes présentes dans le contexte économique actuel, comme la viabilité financière de ses débiteurs et les différents niveaux de soutien gouvernemental qui ont été annoncés. Bon nombre des clients de la Société ont observé une diminution considérable de leurs ventes et de leurs activités au cours de cette période et prennent des mesures précises pour réduire au minimum les pertes opérationnelles et préserver les liquidités, notamment en demandant une prolongation des délais de paiement pour les expéditions précédemment facturées par la Société. Par conséquent, les taux au titre des pertes déterminés précédemment en fonction du nombre de jours en souffrance inclus dans la matrice de calcul ne reflètent pas les pertes attendues pour le moment. Ainsi, la Société a appliqué des taux au titre des pertes aux créances individuellement significatives, ou à des sous-catégories de créances individuellement significatives, sur la base de son évaluation des résultats possibles en ce qui concerne la possibilité de recouvrement de ces montants à la date d'évaluation. La Société a augmenté ses taux au titre des pertes de crédit attendues en s'appuyant sur des facteurs de perte macroéconomiques projetés (tels que les baisses prévues du PIB ou les taux de défaillance projetés du marché) afin de refléter le risque de perte supplémentaire que la conjoncture économique pourrait laisser présager. En ce qui concerne les clients dont les comptes sont en règle qui n'ont pas demandé de prolongation des délais de paiement pour les expéditions précédemment facturées par la Société, les taux au titre des pertes de crédit attendues n'ont pas été modifiés. Pour ce qui est des clients qui ont demandé une prolongation des délais de paiement pour les expéditions précédemment facturées par la Société, un taux au titre des pertes attendues s'établissant entre 3 % et 10 % a été déterminé en fonction de facteurs macroéconomiques et de l'historique de paiement de chaque client, de la nature de ses activités et de sa situation géographique. Pour les clients déjà en défaut de paiement, un taux de pertes important a été déterminé. Une augmentation de 10 % du taux au titre des pertes attendues pour tous les clients dont le solde est en souffrance au 29 mars 2020 entraînerait une augmentation de 37 millions de dollars au titre de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues. Si, à la lumière de nouvelles informations, la Société modifie son évaluation des pertes attendues, les montants comptabilisés au titre de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues seront mis à jour dans la période au cours de laquelle lesdites informations supplémentaires ont été obtenues. Rien ne garantit que les estimations actuelles de la recouvrabilité des créances clients faites par la Société ne changeront pas de manière significative au fur et à mesure de l'évolution de la pandémie de COVID-19 et suivant les répercussions commerciales et sociétales connexes, ce qui pourrait nécessiter soit la comptabilisation d'une charge au résultat, soit une reprise sur ces corrections de valeur dans des périodes ultérieures selon les estimations révisées ou les recouvrements qui seront réalisés.

5. STOCKS

	29 mars 2020	29 décembre 2019
Matières premières et stocks de pièces de rechange	155 503 \$	152 584 \$
Travaux en cours	61 574	75 535
Produits finis	971 132	823 933
	1 188 209 \$	1 052 052 \$

Pour la période de trois mois close le 29 mars 2020, le coût des ventes comprend des réductions de la valeur des stocks à la valeur nette de réalisation d'un montant de 9,0 millions de dollars, dont un montant de 5,2 millions de dollars au titre de la modification de l'estimation, laquelle a entraîné une hausse des réserves de stocks liés à l'initiative stratégique de la Société visant à réduire sensiblement le nombre d'unités de produits dans sa gamme de vêtements à imprimer en cessant ses activités de distribution à la pièce et en abandonnant les styles et les unités de produits redondants et moins productifs entre les marques. La Société a commencé à mettre en œuvre cette initiative au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2019, ce qui a initialement entraîné une réduction de 47,6 millions de dollars de la valeur des stocks à la valeur nette de réalisation.

6. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET GOODWILL

Le goodwill et les immobilisations incorporelles acquis par voie d'acquisitions d'entreprises ont été affectés aux unités génératrices de trésorerie (« UGT ») de la Société, comme suit :

	29 mars 2020	29 décembre 2019
Textiles et couture		
Goodwill	206 636 \$	206 637 \$
Immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée (à l'exclusion des logiciels)	31 773	33 066
Immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée	93 400	93 400
	331 809 \$	333 103 \$
Articles chaussants		
Goodwill	— \$	21 228 \$
Immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée (à l'exclusion des logiciels)	69 515	101 906
Immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée	86 129	129 272
	155 644 \$	252 406 \$

Pour évaluer si le goodwill et les immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéterminée ont subi une dépréciation, la valeur comptable des UGT (incluant le goodwill et les actifs à long terme) est comparée à leur valeur recouvrable. La valeur recouvrable d'une UGT correspond à la valeur la plus élevée entre sa valeur d'utilité et sa juste valeur diminuée des coûts de sortie. La Société a effectué le test de dépréciation annuel du goodwill et des immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéterminée au 29 décembre 2019. Les valeurs recouvrables estimées excédaient les valeurs comptables de ses UGT, par conséquent aucune dépréciation n'a été identifiée. Toutefois, pour l'UGT Articles chaussants, la direction avait identifié qu'une diminution de 10 % du BAIIA ajusté prévu ajusté en fonction des risques de l'UGT Articles chaussants, combinée à une diminution du multiple du BAIIA ajusté par un facteur de 1, ferait en sorte que la valeur recouvrable estimée soit égale à la valeur comptable.

UGT Articles chaussants

L'épidémie de COVID-19, qui a été élevée au rang de pandémie le 11 mars 2020 par l'Organisation mondiale de la Santé, a entraîné une détérioration rapide du contexte économique mondial et a déclenché une chute brutale des marchés boursiers et de la valeur des entreprises dans le monde entier. En outre, la capitalisation boursière de la Société a considérablement diminué entre le 11 mars 2020 et le 29 mars 2020. Les mesures adoptées par les différents ordres de gouvernement dans les principaux marchés afin d'atténuer la propagation de la COVID-19 ont eu des répercussions importantes sur l'activité économique et l'humeur des marchés, perturbant les activités commerciales des entreprises à travers le monde et ont obligé de nombreux clients de la Société auxquels elle vend des articles chaussants à fermer tous leurs points de vente au détail aux États-Unis entre la mi-mars et la fin mars, et ce, jusqu'à nouvel ordre. Par conséquent, compte tenu des incidences négatives de la pandémie de COVID-19 sur le contexte économique mondial et sur la capitalisation boursière de la Société et considérant que la juste valeur de l'UGT Articles chaussants au 29 décembre 2019 dépassait de seulement 20 % sa valeur comptable, la Société a effectué un test de dépréciation de l'UGT Articles chaussants au 29 mars 2020.

À la lumière des résultats de son test de dépréciation de l'UGT Articles chaussants, la Société a comptabilisé une perte de valeur de 94,0 millions de dollars au cours du premier trimestre de l'exercice 2020 relativement au goodwill et aux immobilisations incorporelles (à durée d'utilité déterminée et indéterminée) acquis dans le cadre d'acquisitions d'entreprises précédentes. La réduction de valeur hors trésorerie du goodwill et des immobilisations incorporelles ne devrait pas avoir d'incidence sur la liquidité de la Société, ses flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles ou son respect des clauses restrictives à l'égard de ses emprunts. La perte de valeur est principalement attribuable à la détérioration du contexte économique mondial et à la baisse du cours de l'action de la Société, de sa capitalisation boursière et des bénéfices prévus en résultant.

6. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET GOODWILL (suite)

La Société a déterminé la valeur recouvrable de l'UGT Articles chaussants en fonction de la méthode de la juste valeur diminuée des coûts de sortie. La juste valeur de l'UGT Articles chaussants reposait sur un multiple appliqué au bénéfice récurrent prévu avant les charges financières, l'impôt sur le résultat, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles, et les coûts de restructuration et les autres coûts connexes à des acquisitions (le « BAIIA ajusté »), qui prend en compte des projections financières approuvées par la haute direction. Le multiple du BAIIA ajusté a été établi en ayant recours à des données de marché comparables à titre de référence. Les hypothèses clés utilisées pour estimer la valeur recouvrable de l'UGT Articles chaussants sont le BAIIA ajusté récurrent prévu ajusté en fonction des risques et le multiple de 7 du BAIIA ajusté (multiple de 11 du BAIIA ajusté en 2019). Les hypothèses les plus importantes faisant partie du BAIIA ajusté prévu ajusté en fonction des risques sont liées aux volumes de vente, aux prix de vente, aux coûts des intrants et aux charges générales et administratives estimés. Une diminution de 10 % du BAIIA ajusté prévu ajusté en fonction des risques, combinée à une diminution du multiple du BAIIA ajusté par un facteur de 1, entraînerait une perte de valeur additionnelle d'environ 90 millions de dollars. Les valeurs attribuées aux hypothèses clés représentent l'évaluation par la direction des tendances futures et sont fondées sur des données historiques provenant de sources externes et internes.

UGT Textiles et couture

Selon le test de dépréciation annuel du goodwill et des immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéterminée effectué au 29 décembre 2019, l'excédent de la valeur recouvrable sur la valeur comptable pour l'UGT Textiles et couture était significatif. Toutefois, compte tenu de la conjoncture économique mondiale et de son incidence sur la capitalisation boursière de la Société, la Société a également effectué un test de dépréciation de l'UGT Textiles et couture au 29 mars 2020 selon la méthode de la juste valeur diminuée des coûts de sortie. Elle a conclu qu'aucune réduction de valeur n'était nécessaire et qu'aucun changement raisonnablement possible des hypothèses clés ayant servi à établir la valeur recouvrable ne se traduirait par une dépréciation du goodwill ou des immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéterminée pour cette UGT.

7. DETTE À LONG TERME

	Taux d'intérêt effectif ¹⁾	Montant en principal		Date d'échéance
		29 mars 2020	29 décembre 2019	
Facilité de crédit bancaire à long terme renouvelable, portant intérêt au taux variable du LIBOR américain majoré d'un écart se situant entre 1 % et 2 % ²⁾	2,8 %	950 000 \$	245 000 \$	Avril 2025
Prêt à terme, portant intérêt au taux variable du LIBOR américain majoré d'un écart se situant entre 1 % et 2 %, payable mensuellement ³⁾	2,5 %	300 000	300 000	Avril 2025
Effets à payer, portant intérêt à un taux fixe de 2,70 % payable semestriellement ⁴⁾	2,7 %	100 000	100 000	Août 2023
Effets à payer, portant intérêt au taux variable du LIBOR américain majoré d'un écart de 1,53 % payable trimestriellement ⁴⁾	2,7 %	50 000	50 000	Août 2023
Effets à payer, portant intérêt à un taux fixe de 2,91 % payable semestriellement ⁴⁾	2,9 %	100 000	100 000	Août 2026
Effets à payer, portant intérêt au taux variable du LIBOR américain majoré d'un écart de 1,57 % payable trimestriellement ⁴⁾	2,9 %	50 000	50 000	Août 2026
		1 550 000 \$	845 000 \$	

1) Représente le taux d'intérêt effectif annualisé pour la période de trois mois close le 29 mars 2020, incluant l'incidence sur la trésorerie des swaps de taux d'intérêt, le cas échéant.

2) La facilité de crédit bancaire à long terme renouvelable non garantie de 1 milliard de dollars de la Société prévoit une prorogation annuelle, sous réserve de l'approbation des prêteurs. L'écart ajouté au taux d'intérêt variable du LIBOR américain est fonction du ratio de la dette nette totale au BAIIA, tel que défini dans la convention relative à la facilité de crédit. De plus, un montant de 24,1 millions de dollars (22,5 millions de dollars au 29 décembre 2019) a été affecté à cette facilité pour couvrir diverses lettres de crédit.

3) Le contrat de prêt non garanti est non renouvelable et peut être remboursé par anticipation en totalité ou en partie en tout temps, sans pénalité. L'écart ajouté au taux d'intérêt variable du LIBOR américain est fonction du ratio de la dette nette totale au BAIIA, tel que défini dans la convention relative à la facilité de crédit.

4) Les effets non garantis d'un principal global de 300 millions de dollars émis auprès d'investisseurs qualifiés sur le marché des placements privés aux États-Unis peuvent être remboursés par anticipation en totalité ou en partie en tout temps, sous réserve du paiement d'une pénalité pour remboursement anticipé comme le prévoit la convention d'achat d'effets.

7. DETTE À LONG TERME (suite)

En mars 2020, la Société a modifié sa facilité de crédit bancaire à long terme renouvelable non garantie de 1 milliard de dollars et son contrat de prêt non garanti de 300 millions de dollars dans chaque cas pour en proroger la date d'échéance d'avril 2024 à avril 2025. Le 6 avril 2020, la Société a conclu un nouveau contrat de prêt non garanti de deux ans d'un principal global de 400 millions de dollars. Ce prêt porte intérêt au taux variable du LIBOR américain majoré d'un écart se situant entre 1,70 % et 2,50 %, payable mensuellement. Le nouveau contrat de prêt est non renouvelable et peut être remboursé par anticipation en totalité ou en partie en tout temps, sans pénalité. L'écart ajouté au taux d'intérêt variable du LIBOR américain est fonction du ratio de la dette nette totale au BAIIA, tel que défini dans la convention relative à la facilité de crédit. Aux termes de la facilité de crédit bancaire à long terme renouvelable, des deux prêts à terme et des effets, la Société est tenue de se conformer à certaines clauses restrictives, notamment le maintien de ratios financiers.

Aux termes de la facilité de crédit bancaire à long terme renouvelable et des deux prêts à terme, la Société doit maintenir un ratio de couverture des intérêts minimum et un ratio de la dette totale au BAIIA maximum (tels que ces ratios sont définis dans les conventions relatives aux facilités de crédit). Selon la clause restrictive relative au ratio de couverture des intérêts, le ratio du BAIIA de la Société pour les quatre trimestres précédents sur le total des charges d'intérêts consolidées pour cette période ne doit pas être inférieur à 3,50 pour 1,00 pour chaque trimestre. Selon la clause restrictive relative au ratio de la dette totale au BAIIA, le ratio de la dette totale de la Société sur le BAIIA pour les quatre trimestres précédents ne doit pas être supérieur à 3,25 pour 1,00 pour chaque trimestre; toutefois, après une acquisition pour laquelle la contrepartie s'élève à au moins 75 millions de dollars, le ratio de la dette totale au BAIIA maximum sera porté à 3,75 pour 1,00 pendant les quatre trimestres consécutifs suivant cette acquisition.

Aux termes des effets émis auprès d'investisseurs qualifiés sur le marché des placements privés aux États-Unis, la Société doit maintenir un ratio de couverture des intérêts minimum et un ratio de la dette au BAIIA maximum (tels que ces ratios sont définis dans les conventions régissant les effets). Selon la clause restrictive relative au ratio de couverture des intérêts, le ratio du BAIIA de la Société pour les quatre trimestres précédents sur le total des charges d'intérêts consolidées pour cette période ne doit pas être inférieur à 3,00 pour 1,00 pour chaque trimestre. Selon la clause restrictive relative au ratio de la dette au BAIIA, le ratio de la dette de la Société sur le BAIIA pour les quatre trimestres précédents ne doit pas être supérieur à 3,50 pour 1,00 pour chaque trimestre; toutefois, moyennant un avis aux détenteurs d'effets de la Société, au dernier jour de chacun des quatre trimestres consécutifs suivant une acquisition admissible, ce ratio pourra être augmenté, mais sans jamais dépasser 4,00 pour 1,00.

En date du 29 mars 2020, la Société se conformait à toutes les clauses restrictives.

8. COÛTS DE RESTRUCTURATION ET AUTRES COÛTS CONNEXES À DES ACQUISITIONS

	Périodes de trois mois closes les	
	29 mars 2020	31 mars 2019
Indemnités de départ et coûts relatifs aux avantages du personnel	3 042 \$	1 396 \$
Coûts de sortie, de relocalisation et autres coûts	5 081	2 839
Perte nette à la sortie et à la réduction de valeur d'immobilisations corporelles, d'actifs au titre de droits d'utilisation et de logiciels liés aux activités de sortie	2 062	6 365
	10 185 \$	10 600 \$

Les coûts de restructuration et autres coûts connexes à des acquisitions pour la période de trois mois close le 29 mars 2020 se rapportent aux éléments suivants : un montant de 4,8 millions de dollars lié à la fermeture des usines de fabrication de textiles et de couture au Mexique; un montant de 4,4 millions de dollars lié à la sortie des activités de distribution à la pièce, y compris les réductions de valeur des logiciels et les coûts associés au regroupement des entrepôts; et un montant de 1,0 million de dollars lié à l'achèvement des autres activités de restructuration amorcées à l'exercice 2019.

Les coûts de restructuration et autres coûts connexes à des acquisitions pour la période de trois mois close le 31 mars 2019 se rapportent aux éléments suivants : un montant de 6,0 millions de dollars lié à la sortie d'activités de recyclage de fils, y compris la sortie prévue de matériel de recyclage de fils; un montant de 0,9 million de dollars lié à la fermeture d'un bureau administratif aux États-Unis; un montant de 0,8 million de dollars lié au regroupement des activités de couture au Mexique; et un montant de 2,9 millions de dollars lié à d'autres coûts se rapportant à l'achèvement des activités de restructuration amorcées à l'exercice 2018, dont la fermeture de l'installation de fabrication de textile d'AKH et le regroupement des centres de distribution aux États-Unis.

9. AUTRES INFORMATIONS

a) Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles

	Périodes de trois mois closes les	
	29 mars 2020	31 mars 2019
Amortissement des immobilisations corporelles	28 033 \$	31 091 \$
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation	3 679	3 322
Ajustement au titre de la variation de l'amortissement incluse dans les stocks à l'ouverture et à la clôture de la période	(7 275)	(1 086)
Amortissement des immobilisations incorporelles, en excluant les logiciels	4 112	5 517
Amortissement des logiciels	1 736	1 221
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles compris dans le bénéfice net	30 285 \$	40 065 \$

Au 29 mars 2020, les immobilisations corporelles comprennent une tranche de 16,0 millions de dollars (37,7 millions de dollars au 29 décembre 2019) de bâtiments et de matériel non encore disponibles pour être utilisés dans le cadre des activités. Au 29 mars 2020, les immobilisations incorporelles comprennent un montant de 2,8 millions de dollars (9,9 millions de dollars au 29 décembre 2019) au titre de logiciels non encore disponibles pour être utilisés dans le cadre des activités. Ces actifs ne sont amortis qu'à partir du moment où ils sont prêts pour utilisation.

Avec prise d'effet le 1^{er} juillet 2019, la Société a révisé la durée d'utilité estimée de son matériel de filature en fonction d'un réexamen de leur utilisation attendue par la Société et de l'expérience récente quant à leur vie économique. Ces actifs, qui étaient auparavant amortis selon la méthode linéaire sur une période de 10 ans, sont maintenant amortis selon la méthode linéaire sur une période de 15 à 20 ans selon la nature du matériel. Pour l'exercice 2020, la modification de l'estimation a entraîné une réduction d'environ 4 millions de dollars de l'amortissement inclus dans le résultat net pour la période de trois mois close le 29 mars 2020 et devrait entraîner une diminution d'environ 13 millions de dollars de l'amortissement inclus dans le résultat net pour le reste de l'exercice.

b) Charges financières, montant net

	Périodes de trois mois closes les	
	29 mars 2020	31 mars 2019
Charges d'intérêts sur des passifs financiers comptabilisés au coût amorti ¹⁾	7 057 \$	6 894 \$
Charges bancaires et autres charges financières	1 281	1 866
Accroissement des intérêts sur les obligations locatives actualisées	825	831
Accroissement des intérêts sur les provisions actualisées	58	71
Profit de change	(1 362)	(530)
	7 859 \$	9 132 \$

1) Déduction faite des coûts d'emprunt inscrits à l'actif de 0,4 million de dollars (0,1 million de dollars en 2019) pour la période de trois mois close le 29 mars 2020.

c) Transactions entre parties liées

Au cours de la période de trois mois close le 29 mars 2020, la Société a engagé des dépenses liées à l'utilisation d'un avion de 0,5 million de dollars (0,4 million de dollars en 2019) auprès d'une société contrôlée par le président et chef de la direction de la Société. Les paiements relatifs à ces dépenses sont effectués conformément aux modalités de l'entente conclue par les parties liées. Au 29 mars 2020, le montant comptabilisé dans les créditeurs et charges à payer se rapportant à l'utilisation de l'avion s'est élevé à 0,9 million de dollars (0,7 million de dollars au 29 décembre 2019).

9. AUTRES INFORMATIONS (suite)**d) Contrats de location**

Les contrats de location de la Société portent principalement sur des installations de fabrication, de vente, de distribution et d'administration.

Le tableau suivant présente les obligations locatives comptabilisées à l'état de la situation financière au 29 mars 2020 :

	29 mars 2020
Courantes	15 844 \$
Non courantes	72 478
	88 322 \$

Le tableau suivant présente les paiements de loyers minimaux futurs en vertu des contrats de location non résiliables (y compris les contrats de location à court terme) au 29 mars 2020 :

	29 mars 2020
Moins de un an	21 987 \$
De un à cinq ans	48 350
Plus de cinq ans	35 548
	105 885 \$

Le total des sorties de fonds liées aux obligations locatives comptabilisées (y compris les intérêts) pour la période de trois mois close le 29 mars 2020 s'est élevé à 5,0 millions de dollars, dont une tranche de 4,2 millions de dollars au titre des sorties de fonds liées aux activités de financement.

10. ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR

Les informations concernant la nature et l'étendue de l'exposition de la Société aux risques découlant des instruments financiers, dont le risque de crédit, le risque de liquidité, le risque de change et le risque de taux d'intérêt, ainsi que les risques liés au prix des marchandises, et la manière dont la Société gère ces risques, sont présentées à la rubrique « Gestion des risques financiers » du rapport de gestion au 29 décembre 2019 et au 30 décembre 2018 sur les activités, la performance financière et la situation financière de la Société. La mise à jour des modifications à nos risques de crédit et de liquidité est présentée à la rubrique « Gestion des risques financiers » du rapport de gestion au 29 mars 2020 sur les activités, la performance financière et la situation financière de la Société. Par conséquent, ces informations sont intégrées par renvoi dans les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.

Instruments financiers – valeurs comptables et justes valeurs

Les valeurs comptables ainsi que les justes valeurs des actifs et des passifs financiers figurant à l'état consolidé intermédiaire résumé de la situation financière non audité se présentaient comme suit :

	29 mars 2020	29 décembre 2019
Actifs financiers		
Coût amorti		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	505 085 \$	64 126 \$
Créances clients	344 601	320 931
Actifs financiers inclus dans les charges payées d'avance, acomptes et autres actifs courants	34 097	45 950
Créances à long terme autres que les créances clients, comprises dans les autres actifs non courants	3 380	2 933
Actifs financiers dérivés inclus dans les charges payées d'avance, les acomptes et les autres actifs courants	11 837	9 816
Passifs financiers		
Coût amorti		
Créditeurs et charges à payer ¹⁾	291 308	395 564
Dividende à payer	30 251	—
Dette à long terme – portant intérêt à des taux variables	1 350 000	645 000
Dette à long terme – portant intérêt à des taux fixes ²⁾	200 000	200 000
Instruments financiers dérivés inclus dans les créditeurs et charges à payer	51 294	11 067

1) Les créditeurs et charges à payer comprennent des soldes à payer de 46,7 millions de dollars (39,6 millions de dollars au 29 décembre 2019) aux termes d'ententes de financement de la chaîne d'approvisionnement (affacturage inversé) conclues avec une institution financière, en vertu desquelles les montants que la Société doit à certains fournisseurs peuvent être recouverts par ces derniers auprès d'une institution financière avant leur échéance initiale. Ces soldes sont classés dans les créditeurs et charges à payer et les paiements connexes, dans les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, étant donné que l'objectif principal de l'entente est de fournir du financement au fournisseur et non pas à la Société, que l'entente ne prolonge pas de façon importante les modalités de paiement au-delà des modalités normales convenues avec les autres fournisseurs et qu'aucun report supplémentaire ou sûreté spéciale porté en garantie de ces paiements n'est inclus dans l'entente.

2) La juste valeur de la dette à long terme portant intérêt à des taux fixes s'élevait à 222,9 millions de dollars au 29 mars 2020 (206,4 millions de dollars au 29 décembre 2019).

10. ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR (suite)

Actifs et passifs financiers à court terme

La Société a déterminé que la juste valeur de ses actifs et passifs financiers à court terme se rapprochait de leur valeur comptable respective aux dates de clôture en raison de l'échéance à court terme de ces instruments, car ils portent intérêt à des taux variables ou parce que les modalités s'y rattachant sont comparables à celles du marché actuel pour des instruments similaires.

Actifs non courants et dette à long terme portant intérêt à des taux variables

La juste valeur des créances à long terme autres que les créances clients, comprises dans les autres actifs non courants, et de la dette à long terme portant intérêt à des taux variables de la Société, se rapproche également de leur valeur comptable respective, car les taux d'intérêt utilisés pour évaluer leur valeur comptable se rapprochent des taux d'intérêt actuels sur le marché.

Dette à long terme portant intérêt à des taux fixes

La juste valeur de la dette à long terme portant intérêt à des taux fixes est déterminée au moyen de la méthode des flux de trésorerie futurs actualisés et en utilisant des taux d'actualisation basés sur le rendement à l'échéance pour des émissions similaires. La juste valeur de la dette à long terme portant intérêt à des taux fixes a été évaluée en fonction des données du niveau 2 dans la hiérarchie des justes valeurs. Pour déterminer la juste valeur de la dette à long terme portant intérêt à des taux fixes, la Société prend en compte le risque de crédit qui lui est propre et le risque de crédit des autres parties.

Instruments dérivés

Les instruments financiers dérivés (dont la plupart sont désignés comme instruments de couverture efficaces) sont composés de contrats à terme, de contrats d'option et de contrats de swap liés aux devises et aux marchandises, ainsi que de swaps de taux d'intérêt variable-fixe, afin de fixer les taux d'intérêt variables d'une portion désignée des emprunts aux termes du contrat de prêt et des effets non garantis. La juste valeur de ces contrats à terme est évaluée au moyen d'une technique d'évaluation généralement acceptée, soit la valeur actualisée de la différence entre la valeur du contrat à l'échéance selon le taux inscrit au contrat et la valeur du contrat à l'échéance selon le taux qu'une contrepartie utiliserait pour renégocier les mêmes modalités de contrat à la date d'évaluation dans les conditions actuelles. La juste valeur des contrats d'option est évaluée au moyen de modèles d'évaluation des options utilisant diverses données combinant des cours du marché et des données corroborées par le marché, incluant des estimations relatives à la volatilité et des écarts de crédit ajustés en fonction des options. La juste valeur des swaps de taux d'intérêt est déterminée en fonction des données de marché, en évaluant la différence entre le taux fixe du marché et la courbe à terme pour les taux d'intérêt variables applicables.

La Société détient également un swap sur le rendement total (« SRT ») en cours, destiné à diminuer les variations du bénéfice net associé aux unités d'actions différées qui sont réglées en trésorerie. Le SRT n'est pas désigné comme un instrument de couverture et, par conséquent, l'ajustement de la juste valeur à la fin de chaque période de présentation de l'information financière est comptabilisé dans les charges de vente et charges générales et administratives. La juste valeur du SRT est évaluée selon le cours des actions ordinaires de la Société, chaque date de clôture. Le SRT a une durée de un an, peut être prorogé annuellement et le contrat permet une résiliation anticipée au gré de la Société. Au 29 mars 2020, le montant nominal du SRT en cours s'élevait à 216 727 actions.

Les instruments financiers dérivés ont été évalués en fonction des données du niveau 2 dans la hiérarchie des justes valeurs. Pour déterminer la juste valeur des instruments financiers dérivés, la Société prend en compte le risque de crédit qui lui est propre et le risque de crédit des autres parties.

11. AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL

	Périodes de trois mois closes les	
	29 mars 2020	31 mars 2019
Profit net (perte nette) sur les dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie		
Risque de change	7 185 \$	2 266 \$
Risque marchandises associé aux prix	(31 038)	6 226
Risque de taux d'intérêt	(12 227)	(3 702)
Impôt sur le résultat	(72)	(23)
Montants reclassés des autres éléments du résultat global aux stocks, relativement au risque marchandises associé aux prix	4 039	2 152
Montants reclassés des autres éléments du résultat global au bénéfice net, relativement au risque de change, au risque de taux d'intérêt et au risque marchandises, et inclus dans ce qui suit :		
Ventes nettes	(242)	(1 083)
Coût des ventes	—	(28)
Charges de vente et charges générales et administratives	(110)	161
Charges financières, montant net	(3 721)	(175)
Impôt sur le résultat	41	11
Autres éléments du résultat global	(36 145) \$	5 805 \$

Au 29 mars 2020, la Société a déterminé qu'elle ne satisfaisait plus aux critères de la comptabilité de couverture pour certains contrats à terme, contrats d'option et contrats de swap liés aux marchandises ainsi que certains contrats de change à terme (collectivement les « instruments de couverture »), puisque les achats de marchandises et les ventes de devises visés respectivement par les instruments de couverture n'étaient plus susceptibles de se produire compte tenu de la conjoncture économique causée par la pandémie de COVID-19. Par conséquent, les variations de la juste valeur de tels contrats à terme, des contrats d'option et des contrats de swap liés aux marchandises (perte de 2,5 millions de dollars) et de contrats de change à terme (profit de 2,9 millions de dollars) ont été transférées hors du cumul des autres éléments du résultat global et comptabilisées immédiatement en tant que bénéfice net au poste Charges bancaires et autres charges financières à titre de charges financières.

La variation de l'élément valeur temps des contrats d'option et des contrats de swap désignés comme couvertures de flux de trésorerie pour réduire l'exposition aux variations des prix des marchandises n'était pas significative pour la période de trois mois close le 29 mars 2020 et la période de trois mois close le 31 mars 2019.

La variation de l'élément à terme des dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie pour réduire le risque de change n'était pas significative pour la période de trois mois close le 29 mars 2020 et la période de trois mois close le 31 mars 2019. Aucune partie inefficace n'a été comptabilisée dans le bénéfice net pour la période de trois mois close le 29 mars 2020 et la période de trois mois close le 31 mars 2019.

Au 29 mars 2020, le cumul des autres éléments du résultat global de 36,7 millions de dollars comprenait des pertes nettes différées sur les contrats à terme, les contrats d'option et les contrats de swap liés aux marchandises de 28,4 millions de dollars, des pertes nettes différées sur les contrats de swap de taux d'intérêt de 10,7 millions de dollars et des profits nets différés sur les contrats de change à terme de 2,4 millions de dollars. Une tranche d'environ 23,2 millions de dollars des pertes nettes présentées dans le cumul des autres éléments du résultat global devrait être reclassée dans les stocks ou dans le bénéfice net au cours des douze prochains mois.

12. BÉNÉFICE (PERTE) PAR ACTION

Le tableau qui suit présente un rapprochement du bénéfice (de la perte) de base par action et du bénéfice dilué (de la perte diluée) par action :

	Périodes de trois mois closes les	
	29 mars 2020	31 mars 2019
Bénéfice net (perte nette) – de base et dilué(e)	(99 295) \$	22 728 \$
Bénéfice (perte) de base par action		
Nombre moyen pondéré de base d'actions ordinaires en circulation	198 624	206 595
Bénéfice (perte) de base par action	(0,50) \$	0,11 \$
Bénéfice dilué (perte diluée) par action		
Nombre moyen pondéré de base d'actions ordinaires en circulation	198 624	206 595
Plus l'effet dilutif des options sur actions, des UAI visant des actions nouvelles et des actions ordinaires détenues en fiducie	—	462
Nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires en circulation	198 624	207 057
Bénéfice dilué (perte diluée) par action	(0,50) \$	0,11 \$

Pour la période de trois mois close le 29 mars 2020, 2 219 128 options sur actions (282 737 en 2019) et 114 127 UAI visant des actions nouvelles (néant en 2019) étaient réputées être antidilutives et avaient été exclues du calcul ci-dessus.

13. INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

a) Ajustements visant à rapprocher le bénéfice net et les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles

	Périodes de trois mois closes les	
	29 mars 2020	31 mars 2019
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles (note 9 a))	30 285 \$	40 065 \$
Charges de restructuration liées aux immobilisations corporelles, aux actifs au titre de droits d'utilisation et aux logiciels (note 8)	2 062	6 365
Dépréciation du goodwill et des immobilisations incorporelles	93 989	—
Perte à la sortie d'immobilisations corporelles et de logiciels	417	412
Rémunération fondée sur des actions ¹⁾	(2 901)	4 676
Impôt sur le résultat différé	(1 410)	(260)
Profit net latent sur change et sur dérivés financiers	(1 762)	(1 646)
Écarts temporaires entre le règlement de dérivés financiers et le transfert des pertes et des profits différés dans le cumul des autres éléments du résultat global aux stocks et au bénéfice net	2 655	(133)
Autres actifs non courants	680	(1 891)
Autres passifs non courants	(2 646)	(1 311)
	121 369 \$	46 277 \$

1) Au cours de la période de trois mois close le 29 mars 2020, la Société a révisé son estimation de la réalisation des facteurs de performance relatifs aux UAI visant des actions émises devant être réglées en actions ordinaires achetées sur le marché libre, ce qui a entraîné une réduction de 6,3 millions de dollars de la charge liée à la rémunération fondée sur des actions pour la période de trois mois close le 29 mars 2020.

13. INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE (suite)

b) Variations des transactions sans effet de trésorerie

	Périodes de trois mois closes les	
	29 mars 2020	31 mars 2019
Dividende à payer	30 521	—
Entrées d'immobilisations corporelles et d'immobilisations incorporelles comprises dans les créditeurs et charges à payer	(9 992)	(1 652)
Produit tiré de la sortie d'immobilisations corporelles et de logiciels compris dans les autres actifs courants	(835)	(440)
Ajouts d'actifs au titre de droits d'utilisation compris dans les obligations locatives	11 661	—
Incidence de l'adoption de nouvelles normes comptables	—	(1 155)
Valeur attribuée hors trésorerie créditée au capital social provenant d'actions émises ou distribuées à l'acquisition des droits rattachés aux unités d'actions incessibles et à l'exercice d'options sur actions	—	2 855

14. PASSIFS ÉVENTUELS

Réclamations et litiges

La Société est partie à des réclamations et litiges qui surviennent dans le cours normal de ses activités. Elle ne prévoit pas que le règlement de ces questions aura un effet défavorable important sur sa situation financière ou ses résultats opérationnels.

15. VENTILATION DES PRODUITS

Les ventes nettes par principal groupe de produits sont comme suit :

	Périodes de trois mois closes les	
	29 mars 2020	31 mars 2019
Vêtements de sport	372 580 \$	493 567 \$
Articles chaussants et sous-vêtements	86 523	130 368
	459 103 \$	623 935 \$

Les ventes nettes ont été réalisées auprès de clients situés dans les régions suivantes :

	Périodes de trois mois closes les	
	29 mars 2020	31 mars 2019
États-Unis	389 348 \$	530 846 \$
Canada	16 329	25 778
International	53 426	67 311
	459 103 \$	623 935 \$